

DÉCLARATION DE PRESSE

PAR

Mme AMIRA ELFADIL

**COMMISSAIRE À LA SANTÉ, AUX AFFAIRES HUMANITAIRES ET AU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL, COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**SUR LA COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES
TRAVAILLEURS**

MAI 2021

1er mai 2021, Addis-Abeba, Éthiopie - Chaque année, le monde du travail célèbre la Journée internationale du travail le 1er mai marquée par l'intention essentielle de protéger les droits fondamentaux de l'homme; dès sa première célébration, la Journée internationale des travailleurs a toujours été un moment de la promotion des droits des travailleurs.

Au cours des deux dernières années, la COVID-19 a enlevé au monde du travail la joie de célébrer les réalisations sociales pour le mieux-être des travailleurs et de leurs familles. Au-delà de la crise sanitaire, il s'agit d'une crise humaine affectant tous les segments de nos sociétés, apportant plus de vulnérabilité et d'insécurité dans un monde du travail déjà économiquement et socialement précaire. Avec les conditions idiosyncratiques et l'impact périlleux de la COVID-19, le secteur socio-économique a subi un coup dur, affectant ainsi négativement les marchés du travail. L'UA, à travers le travail novateur et louable du CDC Afrique, a accompli un effort énorme pour aider les États membres de l'UA à répondre à la COVI-19 débilite.

Pendant longtemps, nous avons vécu des lacunes sur le marché du travail africain. Elles ont été brutalement dévoilées par la crise du COVID-19 qui a créé une crise du marché du travail dans le monde. En Afrique, il est désormais crucial de s'attaquer aux problèmes de l'économie informelle, de construire des systèmes de marché du travail plus résilients et inclusifs, ne laissant aucun travailleur de côté. Nous devons également être attentifs aux droits des travailleurs migrants qui contribuent à la richesse et à la résilience de nos communautés, ainsi qu'à leur riche diversité culturelle et à leur patrimoine.

La Réponse globale de l'Union africaine sur les impacts socio-économiques de la pandémie souligne les énormes chocs sur les économies et le coût élevé payé par le monde du travail avec les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement dans des secteurs critiques tels que le transport, la transformation des aliments. et la santé.

Le continent africain doit se rassembler, gouvernements, employés et organisations de travailleurs, et gagner la lutte contre la maladie, protéger et sauvegarder les emplois,

assurer la continuité des activités. Nous devons élaborer des stratégies de sortie efficaces pour le monde du travail, en préservant le potentiel de construire des économies plus fortes après la crise. À cette fin, l'UA produit un rapport sur les statistiques de la migration de main-d'œuvre en Afrique avec un objectif primordial d'améliorer la gouvernance de la migration de main-d'œuvre en Afrique, orientée vers la réalisation de la vision de l'Agenda 2063.

Les réponses africaines au virus doivent fournir des options pour donner la priorité à l'économie informelle qui offre la plupart des emplois et des moyens de subsistance. Dans ce contexte, en coopération avec le NEPAD et l'OIT, et en consultation avec Business Africa, l'OUSA et la CSI-AFRIQUE, la Commission a élaboré et publié les Directives de l'UA sur la COVID-19 en milieu de travail. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous vaincrons les effets destructeurs sur le monde du travail en Afrique et en sortirons plus forts.

Comme le monde du travail l'a demandé par décision de la session extraordinaire du Comité technique spécialisé sur le développement social, le travail et l'emploi, une réunion sera organisée en ce mois de mai très symbolique, pour concevoir un mécanisme continental de coordination et de coopération en matière de sécurité sociale. J'appelle tous les États membres et partenaires sociaux à participer à cet événement important qui ouvrira la voie à la plate-forme nécessaire pour renforcer les droits de toutes les catégories de travailleurs, y compris les travailleurs migrants et les travailleurs de l'économie informelle et du secteur rural.

À l'avenir, l'accent devrait être mis sur la mise en place de systèmes de sécurité sociale résilients et inclusifs; utiliser les services du marché du travail pour reconnaître l'énorme contribution de l'économie informelle à l'objectif avec l'économie formelle; créer des mécanismes d'assurance-chômage; mettre les institutions de dialogue social au centre de la construction de la reprise post COVID-19 et prendre en compte les réalités du monde du travail. En cette période mémorable, il est essentiel d'accentuer l'importance des efforts visant à créer des lieux de travail sûrs qui respectent, promeuvent et protègent les droits de l'homme pour tous, en particulier les enfants. Respectueusement, avec l'excellente coopération de l'OIT, l'UA a adopté un plan décennal sur le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne (2020-2030), appelant l'Afrique à restaurer son enfance car les pires formes de travail des enfants sont inacceptables et constituent un affront à nos valeurs communes.

La lutte contre la pandémie se poursuit. Bien que la COVID-19 impose une crise sanitaire, sociale et économique, elle peut également être considérée comme une opportunité pour les Africains de cultiver un élan et réaliser des gains d'efficacité sur la gouvernance fiscale et économique, créant ainsi plus d'opportunités d'emploi et sauvant des vies et des moyens de subsistance. Mieux avancer ne devrait pas être une option, mais une détermination des États membres de l'UA afin d'élaborer les réponses nécessaires, y compris pour le relèvement post pandémie.

L'UA saisit ce moment pour souhaiter à tous les États membres de l'UA et au-delà, une commémoration pacifique de la Journée internationale des travailleurs.